N° 54/21 BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

COMMUNE DU HAILLAN

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU HAILLAN

SÉANCE DU 30 JUIN 2021

Aujourd'hui trente juin de l'An Deux Mille Vingt et Un, à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune du HAILLAN s'est réuni à l'Espace de la Sablière, sous la présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

DATE DE CONVOCATION	: 23 juin 2021
CONSEILLERS PRÉSENTS	: 30
CONSEILLERS REPRÉSENTÉS	: 33
CONSEILLERS ABSENTS	: 0
MAJORITÉ REQUISE	: 17
QUORUM	: 17

MAIRIE DU HAILLAN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
- de l'envoi en Préfecture le
- de la réception en Préfecture le
- de l'affichage au public le
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Ville du Haillan le

PRÉSENTS A LA SÉANCE :
Mme KISS, Maire

M. FABRE, Mme DARDAUD, Mme MOREL, M. GUITTON, Mme PROKOFIEFF, M. BOUSQUET, Mme GALES, M. DUCLOS, Adjoints au Maire.

M. BOUCHER, Mme VASQUEZ, M. DUPUY-BARTHERE, Mme GUERE, M. VERGNE, Mme GOURVENNEC, M. GHILLAIN, Mme SAFAK-BUDAK, Mme GUELIN LEBLANC, M. REULET, Mme CASASNOVAS, M. TROUILLOUD, Mme DESENY, M. LAINEAU, Mme MEVEL, M. BONNAUD, Mme AJELLO, M. DAUTRY, Mme DUFRAIX, Mme TIQUET, M. VENTRE

ABSENTS:

M. ROUZE	**procuration à Martine GALES**
M. JULIENNE	**procuration à Stéphane BOUCHER**
Mme MAILLET	**procuration à Nicolas GHILLAIN**

LA SEANCE EST OUVERTE

Le Haillan

N° 54/21 BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

VOTE : ***Majorité municipale : 26 voix POUR***
Mme AJELLO : POUR
Le Haillan réuni : 3 abstentions
Une ambition pour Le Haillan : 2 abstentions

Sous la présidence de Monsieur Eric FABRE, élu par le Conseil Municipal en lieu et place de Madame Andréa KISS, Maire, celle-ci s'absentant au moment du vote du Compte Administratif de l'exercice 2020.

Le budget annexe de la régie des transports de l'exercice 2020 a été exécuté du 1er Janvier au 31 Décembre 2020 pour les sections d'Investissement et de Fonctionnement.

Les écritures sur réalisations sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Receveur Municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération n°131/2019 du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2019 approuvant le budget primitif de l'exercice 2020 puis les décisions modificatives s'y rapportant,

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Haillan

APPROUVE le Compte d'Administratif de l'exercice 2020.

ARRÊTE les recettes et les dépenses de l'exercice 2020 en **mouvements budgétaires** aux montants suivants :

RECETTES REALISEES	- Investissement : - Fonctionnement : **TOTAL**	- € 2 500 € **2 500 €**
DEPENSES REALISEES	- Investissement : - Fonctionnement : **TOTAL**	- € 483,36 € **483,36 €**

RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	- Fonctionnement excédent reporté 002 :	+ 8 862,62 €

D'où il résulte, après intégration des résultats de l'exercice 2019:

- **un excédent budgétaire de 10 879,26 Euros pour la section de fonctionnement,**

soit un **excédent budgétaire global de clôture de 10 879,26 Euros.**

Fait et délibéré le 30 juin 2021
Pour expédition conforme
Le Maire,

MAIRIE DU HAILLAN 33 (GIRONDE)

Andréa KISS

12/ Stéphane BOUCHER ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	13/ Erika VASQUEZ ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
14/ Laurent DUPUY BARTHERE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	15/ Carole GUERE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
16/ Benoît VERGNE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	17/ Anne GOURVENNEC ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
18/ Nicolas GHILLAIN ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	19/ Gülen SAFAK BUDAK ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
20/ Patrick JULIENNE Absent ☐ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	21/Béatrice GUÉLIN LE BLANC ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
22/ Michel REULET ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	23/ Valérie CASASNOVAS ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
24/ Christian TROUILLOUD ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	25/ Cathy DESENY ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
26/ Régis LAINEAU ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	27/ Cécile MEVEL ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
28/ Hervé BONNAUD ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	29/ Cécile AJELLO ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
30/ Wilfrid DAUTRY ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	31/ Aurélie DUFRAIX ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention
32/ Caroline TIQUET ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	33/ Eric VENTRE ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention

N° 55/21 BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS CULTURELLES – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

COMMUNE DU HAILLAN

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU HAILLAN

SÉANCE DU 30 JUIN 2021

Aujourd'hui trente juin de l'An Deux Mille Vingt et Un, à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune du HAILLAN s'est réuni à l'Espace de la Sablière, sous la présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

DATE DE CONVOCATION	: 23 juin 2021
CONSEILLERS PRÉSENTS	: 30
CONSEILLERS REPRÉSENTÉS	: 33
CONSEILLERS ABSENTS	: 0
MAJORITÉ REQUISE	: 17
QUORUM	: 17

MAIRIE DU HAILLAN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
- de l'envoi en Préfecture le
- de la réception en Préfecture le
- de l'affichage au public le
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Ville du Haillan le

PRÉSENTS A LA SÉANCE :
Mme KISS, Maire

M. FABRE, Mme DARDAUD, Mme MOREL, M. GUITTON, Mme PROKOFIEFF, M. BOUSQUET, Mme GALES, M. DUCLOS, Adjoints au Maire.

M. BOUCHER, Mme VASQUEZ, M. DUPUY-BARTHERE, Mme GUERE, M. VERGNE, Mme GOURVENNEC, M. GHILLAIN, Mme SAFAK-BUDAK, Mme GUELIN LEBLANC, M. REULET, Mme CASASNOVAS, M. TROUILLOUD, Mme DESENY, M. LAINEAU, Mme MEVEL, M. BONNAUD, Mme AJELLO, M. DAUTRY, Mme DUFRAIX, Mme TIQUET, M. VENTRE

ABSENTS:

M. ROUZE	**procuration à Martine GALES**
M. JULIENNE	**procuration à Stéphane BOUCHER**
Mme MAILLET	**procuration à Nicolas GHILLAIN**

LA SEANCE EST OUVERTE

Le Haillan

N° 55/21 BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS CULTURELLES – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

VOTE : ***Majorité municipale : 26 voix POUR***
Mme AJELLO : POUR
Le Haillan réuni : 3 abstentions
Une ambition pour Le Haillan : 2 abstentions

Sous la présidence de Monsieur Eric FABRE, élu par le Conseil Municipal en lieu et place de Madame Andréa KISS, Maire, celle-ci s'absentant au moment du vote du Compte Administratif de l'exercice 2020.

Le budget de l'exercice 2020 a été exécuté du 1er Janvier au 31 Décembre 2020 pour les sections d'Investissement et de Fonctionnement.

Les écritures sur réalisations sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Receveur Municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération n°132/2019 Conseil Municipal en date du 18 décembre 2019 approuvant le budget primitif de l'exercice 2020 puis les décisions modificatives s'y rapportant,

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Haillan

APPROUVE le Compte d'Administratif de l'exercice 2020.

ARRÊTE les recettes et les dépenses de l'exercice 2020 en **mouvements budgétaires** aux montants suivants :

RECETTES REALISEES	- Investissement : - Fonctionnement : **TOTAL**	33 347,73 € 692 651,00€ **725 998,73 €**
DEPENSES REALISEES	- Investissement : - Fonctionnement : **TOTAL**	67 747,07 € 570 712,85 € **638 459,92 €**

RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	- 002 Résultat de fonctionnement reporté : - 001 Solde d'investissement N-1	+ 73 703,88 € - 26 507,24 €

D'où il résulte, après intégration des résultats de l'exercice 2019:

- un excédent budgétaire de 195 642,03 Euros pour la section de Fonctionnement,
- un déficit budgétaire de 60 906,58 Euros pour la section d'Investissement,

soit un excédent budgétaire global de clôture de 134 735,45 €uros, avant prise en compte des restes à réaliser de dépenses et de recettes, ceux-ci devant faire l'objet d'une reprise au budget supplémentaire 2021 (+ 73 000 €), **soit un excédent global après restes à réaliser de 207 735,45 €uros :** 195 642,03 € en fonctionnement et 12 093,42 € en investissement

Fait et délibéré le 30 juin 2021
Pour expédition conforme
Le Maire,

MAIRIE DU HAILLAN 33 (GIRONDE)

Andréa KISS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS CULTURELLES - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Date de transmission de l'acte : 05/07/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 05/07/2021

Numéro de l'acte : 55-21 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 033-213302003-20210630-55-21-DE

Date de décision : 30/06/2021

Acte transmis par : Floriane BONADEI-MULLER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7 Finances locales
7 1 Decisions budgetaires
7 1 2. délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)

33206200	Département de la GIRONDE Trésorerie de BLANQUEFORT **COMMUNE DU HAILLAN** **BUDGET ANNEXE REGIE DES SPECTACLES**	**COMPTE ADMINISTRATIF** **2020**

ARRÊTE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,	Nombre de membres en exercice	33
Fait au Haillan,	Nombre de membres présents	30
Le 30 juin 2021	Nombre de suffrages exprimés	32
	VOTES Abstentions 5 Pour 27 Contre 0	
	Date de convocation 23/06/2021	

Andréa KISS
Maire du Haillan

Délibéré par le Conseil Municial en session ORDINAIRE, sous la présence de Andréa KISS

Fait au Haillan, le 30 JUIN 2021

Les membres du Conseil Municipal,

2/ Eric FABRE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	3/ Monique DARDAUD ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
4/ Philippe ROUZE Absent ☐ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	5/ Catherine MOREL ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
6/ Ludovic GUITTON ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	7/ Hélène PROKOFIEFF ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
8/ Jean-Michel BOUSQUET ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	9/ Martine GALES ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
10/ Daniel DUCLOS ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	11/ Marie-Pierre MAILLET Absente ☐ Pour ☐ Contre ☐ Abstention

12/ Stéphane BOUCHER ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	13/ Erika VASQUEZ ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
14/ Laurent DUPUY BARTHERE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	15/ Carole GUERE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
16/ Benoît VERGNE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	17/ Anne GOURVENNEC ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
18/ Nicolas GHILLAIN ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	19/ Gülen SAFAK BUDAK ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
20/ Patrick JULIENNE Absent ☐ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	21/Béatrice GUÉLIN LE BLANC ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
22/ Michel REULET ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	23/ Valérie CASASNOVAS ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
24/ Christian TROUILLOUD ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	25/ Cathy DESENY ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
26/ Régis LAINEAU ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	27/ Cécile MEVEL ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
28/ Hervé BONNAUD ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	29/ Cécile AJELLO ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
30/ Wilfrid DAUTRY ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	31/ Aurélie DUFRAIX ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention
32/ Caroline TIQUET ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	33/ Eric VENTRE ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention

N° 56/21- BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - DECISION

Rapporteur : Jean Michel BOUSQUET

COMMUNE DU HAILLAN

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU HAILLAN

SÉANCE DU 30 JUIN 2021

Aujourd'hui trente juin de l'An Deux Mille Vingt et Un, à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune du HAILLAN s'est réuni à l'Espace de la Sablière, sous la présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

DATE DE CONVOCATION	: 23 juin 2021
CONSEILLERS PRÉSENTS	: 30
CONSEILLERS REPRÉSENTÉS	: 33
CONSEILLERS ABSENTS	: 0
MAJORITÉ REQUISE	: 17
QUORUM	: 17

MAIRIE DU HAILLAN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
- de l'envoi en Préfecture le
- de la réception en Préfecture le
- de l'affichage au public le
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Ville du Haillan le

PRÉSENTS A LA SÉANCE :
Mme KISS, Maire

M. FABRE, Mme DARDAUD, Mme MOREL, M. GUITTON, Mme PROKOFIEFF, M. BOUSQUET, Mme GALES, M. DUCLOS, Adjoints au Maire.

M. BOUCHER, Mme VASQUEZ, M. DUPUY-BARTHERE, Mme GUERE, M. VERGNE, Mme GOURVENNEC, M. GHILLAIN, Mme SAFAK-BUDAK, Mme GUELIN LEBLANC, M. REULET, Mme CASASNOVAS, M. TROUILLOUD, Mme DESENY, M. LAINEAU, Mme MEVEL, M. BONNAUD, Mme AJELLO, M. DAUTRY, Mme DUFRAIX, Mme TIQUET, M. VENTRE

ABSENTS:

M. ROUZE	**procuration à Martine GALES**
M. JULIENNE	**procuration à Stéphane BOUCHER**
Mme MAILLET	**procuration à Nicolas GHILLAIN**

LA SEANCE EST OUVERTE

Le Haillan

N° 56/21- BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - DECISION

Rapporteur : Jean Michel BOUSQUET

VOTE : **Majorité municipale : 27 voix POUR**
Mme AJELLO : POUR
Le Haillan réuni : 3 abstentions
Une ambition pour Le Haillan : 2 abstentions

Après approbation du Compte administratif 2020

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DE PROCEDER à l'affectation du résultat comme suit :

Résultat de la section de Fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice		excédent déficit :	2 032 302,10
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)		excédent : déficit .	2 784 822,51
Reste de clôture à affecter :	(A1) (A2)	excédent déficit .	**4 817 124,61**

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice.		excédent déficit	1 306 029,76
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)		excédent : déficit .	-292 748,80
Résultat comptable cumulé :	**R001** **D001**	excédent : déficit :	**1 013 280,96**
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :			3 622 033,93
Recettes d'investissement restant à réaliser :			2 224 000,00
Solde des restes à réaliser :			**-1 398 033,93**
Besoin réel de financement			
Excédent réel de financement			0,00
Résultat excédentaire (A1)			4 817 124,61

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement

Recette budgétaire au compte R1068	384 752,97
en dotation complémentaire en réserve	0,00
Recette budgétaire au compte R1068	0,00
sous-total (R 1068)	**384 752,97 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire reporté R002 du budget N+1)	4 432 371,64
Total (A1)	**4 817 124,61 €**

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur

(recette non budgétaire au compte 119/déficit budgétaire reporté à la section de fonctionnement D002)

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2020 au budget supplémentaire 2021

Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Depenses	Recettes
D002 déficit reporté 0,00	R002 excédent reporté 4 432 371,64	D001 . solde d'exécution N-1 0,00	R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 384 752,97

Fait et délibéré le 30 juin 2021
Pour expédition conforme
Le Maire,

Andréa KISS

MAIRIE DU HAILLAN 33 (GIRONDE)

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - DECISION

Date de transmission de l'acte : 05/07/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 05/07/2021

Numéro de l'acte : 56-21 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 033-213302003-20210630-56-21-DE

Date de décision : 30/06/2021

Acte transmis par : Floriane BONADEI-MULLER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7 Finances locales
7 1 Decisions budgetaires
7 1 2 délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)

N° 57/21 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - DECISION

Rapporteur : Jean Michel BOUSQUET

COMMUNE DU HAILLAN

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU HAILLAN

SÉANCE DU 30 JUIN 2021

Aujourd'hui trente juin de l'An Deux Mille Vingt et Un, à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune du HAILLAN s'est réuni à l'Espace de la Sablière, sous la présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

DATE DE CONVOCATION	: 23 juin 2021
CONSEILLERS PRÉSENTS	: 30
CONSEILLERS REPRÉSENTÉS	: 33
CONSEILLERS ABSENTS	: 0
MAJORITÉ REQUISE	: 17
QUORUM	: 17

MAIRIE DU HAILLAN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
- de l'envoi en Préfecture le
- de la réception en Préfecture le
- de l'affichage au public le
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Ville du Haillan le

PRÉSENTS A LA SÉANCE :
Mme KISS, Maire

M. FABRE, Mme DARDAUD, Mme MOREL, M. GUITTON, Mme PROKOFIEFF, M. BOUSQUET, Mme GALES, M. DUCLOS, Adjoints au Maire.

M. BOUCHER, Mme VASQUEZ, M. DUPUY-BARTHERE, Mme GUERE, M. VERGNE, Mme GOURVENNEC, M. GHILLAIN, Mme SAFAK-BUDAK, Mme GUELIN LEBLANC, M. REULET, Mme CASASNOVAS, M. TROUILLOUD, Mme DESENY, M. LAINEAU, Mme MEVEL, M. BONNAUD, Mme AJELLO, M. DAUTRY, Mme DUFRAIX, Mme TIQUET, M. VENTRE

ABSENTS:

M. ROUZE	**procuration à Martine GALES**
M. JULIENNE	**procuration à Stéphane BOUCHER**
Mme MAILLET	**procuration à Nicolas GHILLAIN**

LA SEANCE EST OUVERTE

Le Haillan

N° 57/21 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - DECISION

Rapporteur . Jean Michel BOUSQUET

VOTE : Majorité municipale : 27 voix POUR
Mme AJELLO : POUR
Le Haillan réuni : 3 abstentions
Une ambition pour Le Haillan : 2 abstentions

Après approbation du compte administratif 2020

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

PROCEDE à l'affectation du résultat comme suit

Résultat de la section de Fonctionnement à affecter .

Résultat de l'exercice :		excédent :	2 016,64
		déficit .	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)		excédent	8 862,62
		déficit	0,00
Reste de cloture à affecter ·	(A1)	excédent ·	**10 879,26**
	(A2)	déficit .	0,00

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	0,00
	déficit ·	0,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	0,00
	déficit :	0,00
Résultat comptable cumulé R001	excédent :	0,00
D001	déficit	0,00
Dépenses d'investissement engagées non mandatées ·		0,00
Recettes d'investissement restant à réaliser :		0,00
Solde des restes à réaliser :		0,00
Besoin réel de financement		0,00
Excédent réel de financement		
Résultat excédentaire (A1)		**10 879,26**
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement		
Recette budgétaire au compte R1068		0,00
en dotation complémentaire en réserve		
Recette budgétaire au compte R1068		0,00
sous-total (R 1068)		0,00
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire reporté R002 du budget N+1)		**10 879,26**
Total (A1)		10 879,26
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/deficit budgétaire reporté à la section de fonctionnement D002)		0,00

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2020 au budget supplémentaire 2021

Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 déficit reporté 0,00	R002 excédent reporté 10 879,26	D001 solde d'exécution N-1 0,00	R001 solde d'exécution N-1 0,00

Fait et délibéré le 30 juin 2021
Pour expédition conforme
Le Maire,

MAIRIE DU HAILLAN 33 (GIRONDE)

Andréa KISS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - DECISION

Date de transmission de l'acte : 05/07/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 05/07/2021

Numéro de l'acte : 57-21 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 033-213302003-20210630-57-21-DE

Date de décision : 30/06/2021

Acte transmis par : Floriane BONADEI-MULLER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7 Finances locales
7 1 Decisions budgetaires
7 1 2 délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)

N° 58/21- BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES
AFFECTATION DU RESULTAT 2020- DECISION

Rapporteur : Jean Michel BOUSQUET

COMMUNE DU HAILLAN

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU HAILLAN

SÉANCE DU 30 JUIN 2021

Aujourd'hui trente juin de l'An Deux Mille Vingt et Un, à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune du HAILLAN s'est réuni à l'Espace de la Sablière, sous la présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

DATE DE CONVOCATION	: 23 juin 2021
CONSEILLERS PRÉSENTS	: 30
CONSEILLERS REPRÉSENTÉS	: 33
CONSEILLERS ABSENTS	: 0
MAJORITÉ REQUISE	: 17
QUORUM	: 17

MAIRIE DU HAILLAN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
- de l'envoi en Préfecture le
- de la réception en Préfecture le
- de l'affichage au public le
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Ville du Haillan le

PRÉSENTS A LA SÉANCE :
Mme KISS, Maire

M. FABRE, Mme DARDAUD, Mme MOREL, M. GUITTON, Mme PROKOFIEFF, M. BOUSQUET, Mme GALES, M. DUCLOS, Adjoints au Maire.

M. BOUCHER, Mme VASQUEZ, M. DUPUY-BARTHERE, Mme GUERE, M. VERGNE, Mme GOURVENNEC, M. GHILLAIN, Mme SAFAK-BUDAK, Mme GUELIN LEBLANC, M. REULET, Mme CASASNOVAS, M. TROUILLOUD, Mme DESENY, M. LAINEAU, Mme MEVEL, M. BONNAUD, Mme AJELLO, M. DAUTRY, Mme DUFRAIX, Mme TIQUET, M. VENTRE

ABSENTS:

M. ROUZE	**procuration à Martine GALES**
M. JULIENNE	**procuration à Stéphane BOUCHER**
Mme MAILLET	**procuration à Nicolas GHILLAIN**

LA SEANCE EST OUVERTE

Le Haillan

N° 58/21- BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES
AFFECTATION DU RESULTAT 2020- DECISION

Rapporteur : Jean Michel BOUSQUET

VOTE : Majorité municipale : 27 voix POUR
Mme AJELLO : POUR
Le Haillan réuni : 3 abstentions
Une ambition pour Le Haillan : 2 abstentions

Après approbation du compte administratif 2020
Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

PROCEDE à l'affectation du résultat comme suit :

Résultat de la section de Fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice :	excédent :	121 938,15
	déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent :	73 703,88
	déficit :	
Reste de clôture à affecter : (A1)	excédent :	**195 642,03**
(A2)	déficit :	

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice:	excédent :	
	déficit :	-34 399,34
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	
	déficit :	-26 507,24
Résultat comptal R001	excédent :	
D001	déficit :	**-60 906,58**
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		0,00
Recettes d'investissement restant à réaliser :		73 000,00
Solde des restes à réaliser :		**73 000,00**
Capacité réel de financement		
Excédent réel de financement		**12 093,42**

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)	195 642,03
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement	
Recette budgétaire au compte R1068	
en dotation complémentaire en réserve	
Recette budgétaire au compte R1068	0,00
sous-total (R 1068)	**0,00**
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire reporté R002 du budget N+1)	**195 642,03**
Total (A1)	195 642,03
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit budgétaire reporté à la section de fonctionnement D002)	0,00

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2019 au budget supplémentaire 2020

Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
D002 déficit	R002 excédent report	R001 solde d'exécution N-1	R1068 solde d'exécution N-1
0,00	195 642,03	12 093,42	

MAIRIE DU HAILLAN 33 (GIRONDE)

Fait et délibéré le 30 juin 2021
Pour expédition conforme
Le Maire,

Andréa KISS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - DECISION

Date de transmission de l'acte : 05/07/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 05/07/2021

Numéro de l'acte : 58-21 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 033-213302003-20210630-58-21-DE

Date de décision : 30/06/2021

Acte transmis par : Floriane BONADEI-MULLER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7 Finances locales
7 1 Decisions budgetaires
7 1 2 délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)

N° 59/21 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

COMMUNE DU HAILLAN

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU HAILLAN

SÉANCE DU 30 JUIN 2021

Aujourd'hui trente juin de l'An Deux Mille Vingt et Un, à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune du HAILLAN s'est réuni à l'Espace de la Sablière, sous la présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

DATE DE CONVOCATION	: 23 juin 2021
CONSEILLERS PRÉSENTS	: 30
CONSEILLERS REPRÉSENTÉS	: 33
CONSEILLERS ABSENTS	: 0
MAJORITÉ REQUISE	: 17
QUORUM	: 17

MAIRIE DU HAILLAN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
- de l'envoi en Préfecture le
- de la réception en Préfecture le
- de l'affichage au public le
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Ville du Haillan le

PRÉSENTS A LA SÉANCE :
Mme KISS, Maire

M. FABRE, Mme DARDAUD, Mme MOREL, M. GUITTON, Mme PROKOFIEFF, M. BOUSQUET, Mme GALES, M. DUCLOS, Adjoints au Maire.

M. BOUCHER, Mme VASQUEZ, M. DUPUY-BARTHERE, Mme GUERE, M. VERGNE, Mme GOURVENNEC, M. GHILLAIN, Mme SAFAK-BUDAK, Mme GUELIN LEBLANC, M. REULET, Mme CASASNOVAS, M. TROUILLOUD, Mme DESENY, M. LAINEAU, Mme MEVEL, M. BONNAUD, Mme AJELLO, M. DAUTRY, Mme DUFRAIX, Mme TIQUET, M. VENTRE

ABSENTS:

M. ROUZE	**procuration à Martine GALES**
M. JULIENNE	**procuration à Stéphane BOUCHER**
Mme MAILLET	**procuration à Nicolas GHILLAIN**

LA SEANCE EST OUVERTE

Le Haillan

N° 59/21 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

VOTE : ***Majorité municipale : 27 voix POUR***
Mme AJELLO : POUR
Le Haillan réuni : 3 abstentions
Une ambition pour Le Haillan : 2 abstentions

Le projet de budget supplémentaire 2021 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Section de fonctionnement (dépenses/recettes) : 4 432 371,64 Euros
- Section d'investissement (dépenses/recettes) : 6 376 373,93 Euros

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2021 adopté par délibération n°94/20 du 16 décembre 2020,

Considérant le résultat de la section d'investissement et de la section de fonctionnement du Budget Principal de la commune à la clôture de l'exercice 2020 tel que retracé par le Compte Administratif 2020 approuvé par délibération n° 53/21 du 30 juin 2021,

Vu la délibération n°56/21 du 30 juin 2021 relative à l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2020,

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ADOPTE par chapitre les crédits, proposés par Madame Le Maire, du Budget Supplémentaire 2021, qui s'équilibrent de la façon suivante :

	Dépenses	**Recettes**
Section de fonctionnement	**4 432 371,64 €**	**4 432 371,64 €**
Section d'investissement	**6 376 373,93 €**	**6 376 373,93 €**
TOTAL	**10 808 745,57 €**	**10 808 745,57 €**

MAIRIE DU HAILLAN 33 (GIRONDE)

Fait et délibéré le 30 juin 2021
Pour expédition conforme
Le Maire,

Andréa KISS

33206200	Département de la GIRONDE	
	Trésorerie de BLANQUEFORT **COMMUNE DU HAILLAN** **BUDGET PRINCIPAL**	**BUDGET** **SUPPLEMENTAIRE 2021**

ARRÊTE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,	Nombre de membres en exercice	33
Fait au Haillan,	Nombre de membres présents	30
Le 30 juin 2021	Nombre de suffrages exprimés	33
	VOTES Abstentions 5 Pour 28 Contre	0
	Date de convocation 23/06/2021	

Andréa KISS
Maire du Haillan

Délibéré par le Conseil Municial en session ORDINAIRE, sous la présence de Andréa KISS

Fait au Haillan, le 30 JUIN 2021

Les membres du Conseil Municipal,

2/ Eric FABRE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	3/ Monique DARDAUD ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
4/ Philippe ROUZE Absent ☐ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	5/ Catherine MOREL ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
6/ Ludovic GUITTON ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	7/ Hélène PROKOFIEFF ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
8/ Jean-Michel BOUSQUET ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	9/ Martine GALES ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
10/ Daniel DUCLOS ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	11/ Marie-Pierre MAILLET Absente ☐ Pour ☐ Contre ☐ Abstention

12/ Stéphane BOUCHER ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	13/ Erika VASQUEZ ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
14/ Laurent DUPUY BARTHERE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	15/ Carole GUERE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
16/ Benoît VERGNE ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	17/ Anne GOURVENNEC ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
18/ Nicolas GHILLAIN ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	19/ Gülen SAFAK BUDAK ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
20/ Patrick JULIENNE Absent ☐ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	21/Béatrice GUÉLIN LE BLANC ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
22/ Michel REULET ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	23/ Valérie CASASNOVAS ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
24/ Christian TROUILLOUD ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	25/ Cathy DESENY ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
26/ Régis LAINEAU ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention	27/ Cécile MEVEL ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
28/ Hervé BONNAUD ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	29/ Cécile AJELLO ☒ Pour ☐ Contre ☐ Abstention
30/ Wilfrid DAUTRY ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	31/ Aurélie DUFRAIX ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention
32/ Caroline TIQUET ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention	33/ Eric VENTRE ☐ Pour ☐ Contre ☒ Abstention